



## La Brière : Intérêt des roselières et programme de restauration dans le cadre de Natura 2000

Parc naturel régional de Brière

### **Restaurer, exploiter et valoriser la roselière en faveur des espèces paludicoles, le cas du Butor étoilé**

Les roselières briéronnes comprises dans la Zone de Protection Spéciale accueillent encore aujourd'hui une importante population de Butor étoilé à l'échelle nationale. D'après les inventaires réalisés ces dernières années et une étude menée sur l'ensemble du territoire au printemps 2007 dans le cadre de Natura 2000, ces roselières abritent environ 15% de la population nationale, ce qui constitue la deuxième plus importante zone de reproduction en France après celle de la Camargue.



### **Problématiques**

En période de reproduction, le Butor étoilé affectionne particulièrement les roselières humides comprenant des densités variables de roseaux secs et verts ainsi que des zones d'eau libre. Ces facteurs semblent déterminants dans la sélection de l'habitat de reproduction par les mâles chanteurs de cette espèce.

Or le vieillissement de certaines roselières en Brière entraîne une accumulation de matière organique, la prolifération de ligneux et de touradons de carex. Dans ce contexte, la roselière devient moins attractive pour le butor en période de reproduction. Dans un ordre plus général, l'importante biomasse produite annuellement par les roselières non exploitées contribue à l'atterrissement de la zone humide.

Vient s'ajouter à ces problématiques, un paradoxe du roseau en Brière. Sur le territoire du Parc, le roseau est le matériau traditionnel employé pour la toiture des habitations locales qui connaît un renouveau grâce à l'action du PnrB et des subventions régionales. Sa récolte hivernale et manuelle en Brière se fait dans des conditions difficiles et sans que les coupeurs n'aient réellement de statuts. Seules certaines roselières peuvent fournir du roseau qualité chaume. Tout cela empêche l'organisation d'une distribution des bottes de roseau au niveau local. Le territoire du Parc connaît donc la situation paradoxale de disposer d'une des plus importantes roselières de France et de posséder la plus grande concentration de toitures en chaume sans qu'il n'y ait de dynamique locale autour du roseau.

### **Objectif**

L'objectif du projet de restauration, d'entretien et de gestion expérimentale de la roselière en faveur du Butor par la mise œuvre d'un contrat Natura 2000, est d'expérimenter une gestion favorable à la conservation d'une roselière en tant qu'habitat du Butor étoilé en s'appuyant sur la filière chaume.

Le projet consiste notamment à :

- limiter la fermeture des habitats de l'espèce (roselière) par les ligneux et l'atterrissement du marais en restaurant la roselière vieillissante et en l'entretenant régulièrement pour retrouver et conserver un stade de roselière humide
- créer des biotopes favorables à la reproduction du Butor en conservant de grandes surfaces de roselières denses
- conserver des îlots de roselière non coupés lors de l'exploitation pour assurer des zones refuges.

L'enjeu est double :

- à la fois écologique par la restauration et le maintien de la roselière en tant qu'habitat de reproduction du butor et par la limitation de l'atterrissement du marais en exportant de la matière organique
- à la fois économique en fournissant du roseau de couverture de qualité chaume produit localement.

## Démarche de projet, actions en cours et résultats attendus

La restauration et la gestion environnementale des roselières font partie des actions proposées dans le Document d'objectifs "oiseaux" pour maintenir et développer l'attractivité des roselières pour des espèces sensibles telles que le Butor étoilé. Un cahier des charges précis a été travaillé et validé en groupe de travail avec la profession "chaume" pour répondre à cette action.

La Commission Syndicale de Grande Brière Mottière, structure gestionnaire du marais, a signé, en partenariat avec le Parc naturel régional de Brière et un exploitant chaumier équipé de matériel adapté à l'exploitation du roseau en marais, un contrat Natura 2000 avec les services de l'Etat, spécifique à cette problématique.

Ce contrat Natura 2000, construit sur la base du cahier des charges du Docob "Oiseaux", est engagé sur une roselière de 25 ha pour 5 ans. Le cahier des charges de ce contrat Natura 2000 prévoit une exploitation hivernale et de laisser sur pied une zone non fauchée en tant que zone refuge à hauteur de 20% de la surface engagée.



Le projet s'articule en deux grandes parties :

### - Restauration de la roselière : Années 1 et 2

La restauration de la roselière vieillissante nécessite deux années d'interventions mécaniques spécifiques. Elles consistent dans un premier temps à couper et exporter les ligneux composés essentiellement de saules (abattage manuel et transport) et, dans un deuxième temps, de broyer le vieux roseau et les touradons de carex à l'aide de machines adaptées aux conditions du milieu (faible portance des engins mécaniques). La matière végétale est exportée de la zone restaurée.

### - Entretien de la roselière : Années de transition 3 et 4

L'entretien de la roselière s'applique à l'ensemble des 25 ha restaurés les années 1 et 2. Il consiste à faucher et exporter le roseau à l'aide de machines adaptées aux sols peu portants.

Ces deux années sont des années de transition entre la restauration effectuée les deux premières années et la dernière année (année 5) consacrée à l'exploitation écologique de la roselière impliquant un coût d'entretien également de transition.

## Résultats attendus

Les résultats attendus dans le cadre de ce contrat sont de deux ordres :

- réunir, dans un premier temps, les conditions écologiques de la roselière jugées favorables à l'installation du Butor étoilé pour sa reproduction
- impulser, dans un deuxième temps, une activité économique "traditionnelle" compatible avec des objectifs de protection capable de fournir localement du roseau qualité chaume.

D'un point de vue uniquement écologique, les résultats attendus sont notamment :

- Rajeunissement de la roselière et contrôle des ligneux
- Densification de la roselière
- Maintien des surfaces de roselière à long terme et amélioration de leur état de conservation en tant qu'habitat de reproduction du Butor étoilé
- Limitation de l'accumulation de matières organiques
- Dans l'optimum, présence du Butor pendant la période de reproduction (contact par le chant des mâles sur les zones restaurées)

Ces pratiques font l'objet d'un suivi scientifique afin d'évaluer l'effet de la gestion réalisée sur la roselière et sur l'installation ou non des oiseaux. Ce suivi s'appuie sur le protocole d'inventaires réalisés sur le site depuis 2007. L'objectif de ce suivi est d'évaluer l'effet des travaux de restauration et d'entretien (structure de la roselière, présence ou non de mâles chanteurs ...) de manière à vérifier si les pratiques expérimentées sont (ou non) à approfondir et à maintenir.

### Contact :

Parc naturel régional de Brière  
Maison du Parc – Centre administratif  
177, île de Fédrun  
44 720 St Joachim  
Tél : 02 40 91 68 68  
Matthieu Marquet, Chargé de mission Natura 2000